



« L'élève au cœur de ses apprentissages!
L'école de la Magdeleine au cœur de ses élèves! »

**PROCÈS-VERBAL DE LA TROISIÈME SÉANCE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MAGDELEINE
TENUE LE 6 DÉCEMBRE 2011 AU LOCAL 134, À 19 H**

SONT PRÉSENTS : Mmes Nathalie Bérubé, directrice (pas le droit de vote)
Lyne Bowes, enseignante
Geneviève Coulombe, parent
Nathalie Gascon, directrice adjointe et secrétaire (pas le droit de vote)
Line Pouliot, enseignante
Manon Richard, représentante au comité de parents
Sylvie St-Jean, personnel de soutien

MM. Michel Bourdeau, parent
Stéphane Desjardins, président
Carl Larouche, substitut au comité de parents
Vincent Ménard-Gravel, élève
Éric Rassart, membre de la communauté

SONT ABSENTES : Mmes Linda Bénard, vice-présidente
Emmanuelle Laliberté, élève
Manon Mainville, membre de la communauté

Personnel professionnel non enseignant (1 poste ouvert)
Enseignants (2 postes ouverts)

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

M. Desjardins souhaite la bienvenue aux membres du C.É. et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance à 19 h 05.

2. Secrétariat

Mme Gascon agira à titre de secrétaire.

3. Période de questions du public

La 5^e secondaire PÉI a-t-elle une remise des diplômes cette année?
Pourquoi le PÉI a-t-il cette soirée et non le régulier?

Mme Bowes explique que les problématiques de participation et d'organisation ont fait en sorte que cet évènement n'est plus offert au régulier.

Mme Bérubé explique que la soirée « Reconnaissance » est aussi un dernier moment avant le départ pour le collégial aux élèves qui ont passé 5 années ensemble.

Les élèves du régulier trouvent injuste cette situation.

Mme Bérubé explique qu'il y a une possibilité, mais il faut penser à un sondage avant de débiter le processus.

M. Larouche demande aux élèves de faire l'analyse de la situation et de revenir au prochain C.É. afin de présenter le dossier.

Mme Richard se propose comme bénévole au soutien des élèves qui organiseront l'évènement.

Les élèves sont aussi invités à en parler avec la directrice de la 5^e secondaire, Mme Stéphanie Hautot.

4. Adoption de l'ordre du jour

CE-11-12-1035

Mme Richard propose que les membres du Conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que modifié :

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
2. Secrétariat;
3. Période de questions du public;
4. Adoption de l'ordre du jour (**adoption**);
5. Approbation du procès-verbal du 1er novembre 2011 (**document #230**) (**approbation**);
6. Suivi au procès-verbal du 1er novembre 2011 :
 - 6.1. Politique locale de financement (**document #75**);
 - 6.2. Politique voyages de 2 à 6 jours (**document à venir**);
 - 6.3. Financement école;
 - 6.4. Le sport étudiant;
 - 6.5. Les dons à l'école;
 - 6.6. 2^e transport.
7. Activités étudiantes et activités de financement (**documents #231, #232, #233, 238, #240, #244, #245, #246**) (**approbation**);
8. Plan de réussite et convention de gestion (**document #241**) (**approbation**);

9. Normes et modalités d'évaluation des apprentissages de l'élève (**information**) (**document à venir**);
10. Frais exigés des parents au PÉI (**document #237**) (**approbation**);
11. Critères de sélection des directions d'établissement (**document #236**) (**consultation**);
12. Projet éducatif (**document #239**) (**information**);
13. Parole à la représentante du comité de parents;
14. Parole aux représentants des élèves;
15. Correspondance (**document #222, #234, #235, #243, #247**);
16. Nouvelles de l'école (information);
 - 16.1. Remise des bulletins (retour)
17. Affaires diverses :
 - 17.1. Policier à l'école;
 - 17.2. Intimidation à l'école.
18. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

**5. Adoption du procès-verbal du 1^{er} novembre 2011 (Document #230) (adoption)
CE-11-12-1036**

M. Larouche propose l'adoption du procès-verbal tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

6. Suivi au procès-verbal du 1^{er} novembre 2011

6.1. Politique locale de financement (Document #75)

Dépôt du document #75.

6.2. Politique voyages de 2 à 6 jours (Document à venir)

Mme Bérubé informe le C.É. qu'il y a eu consultation auprès des membres du personnel de l'école concernant un projet de politique « Voyages de 2 à 6 jours ». Un document sera déposé dès que la politique sera finalisée. Elle ajoute que la consultation est terminée et qu'il n'y a pas de contre-indication concernant la tenue d'un voyage durant les jours de classe.

6.3. Financement école

Mme Bérubé informe le C.É. que les élèves meilleurs vendeurs de la première vague des ventes n'ont pas été pénalisés.

Mme Bérubé informe que le prix de 5 \$ n'aurait pas posé de problème dans d'autres écoles.

Mme Bérubé informe que qu'il y a eu de l'information transmise aux parents (site Internet).

Mme Bérubé informe que certaines personnes ont été plus insistantes que d'autres pour la vente chez nos élèves lors de la dernière tournée des classes.

Mme Bérubé informe que la compagnie *Mademoiselle Rose Bonbons* récupère la moitié des cônes non-vendus (4000 cônes) et l'école assume l'autre moitié (4000 cônes).

Mme Bérubé informe le C.É. que le manque à gagner de 10 000 \$ ne touchera pas les activités d'émulation prévues durant l'année. Par contre, les cadeaux pour le tirage de fin d'année seront moindres.

Le président demande le bilan financier de la campagne de financement pour le prochain C.É.

6.4. Sport scolaire

Mme Bérubé informe le C.É. qu'il n'y a pas de diminution de la participation par rapport à l'an dernier.

6.5. Les dons à l'école

Mme Bérubé informe que le montant des dons est de 3253,34 \$.

M. Desjardins suggère que l'on utilise le terme « fondation » lorsqu'on sollicite les dons.

Mme Bérubé ira vérifier si c'est légalement possible.

6.6. 2^e transport

Mme Bérubé informe les membres qu'elle fera le suivi au prochain C.É.

7. Programmation des activités étudiantes éducatives et des campagnes de financement (Documents #231, #232, #233, #238, #240, #244, #245, #246) (approbation)

Mme Bérubé présente les projets d'activités tels que contenus aux documents #231 à #233, #238, #240, #242 et #244 à #246.

ACTIVITÉ	PROPOSÉE PAR	APPROBATION	RÉSOLUTION
Souper et coucher à l'école (doc. #231)	Mme Richard	Approuvée à l'unanimité	CE-11-12-1037
Heure du conte (document #232)	M. Larouche	Approuvée à l'unanimité	CE-11-12-1038
Maison-Théâtre (document #233)	Mme Coulombe	Approuvée à l'unanimité sous conditions	CE-11-12-1039
Patin libre à l'aréna de La Prairie (doc. #240)	Mme St-Jean	Approuvée à l'unanimité	CE-11-12-1040
Déjeuner d'accueil au restaurant (doc. #244)	Mme St-Jean	Approuvée à l'unanimité	CE-11-12-1041
Cinéma (document #245)	Mme Pouliot	Approuvée à l'unanimité sous conditions	CE-11-12-1042
Hockey à l'aréna de La Prairie (doc. #246)	M. Bourdeau	Approuvée à l'unanimité sous conditions	CE-11-12-1043
ACTIVITÉ	ENTÉRINÉE PAR	APPROBATION	RÉSOLUTION
Centre des sciences et IMAX (doc. #238)	Mme Richard	Approuvée à l'unanimité	CE-11-12-1044

8. Plan de réussite et convention de gestion (Document #241) (approbation)

Mme Bérubé présente le plan de réussite tel que contenu au document #241.

M. Desjardins demande un dépôt au C.É. du taux d'absentéisme pour chacune des étapes.

CE-11-12-1045

Il est proposé par Mme St-Jean que les membres du Conseil d'établissement approuvent le plan de réussite tel que contenu au document #241.

Approuvée à l'unanimité

9. Normes et modalités d'évaluation des apprentissages de l'élève (information)

Mme Bérubé informe le C.É. que le document doit être révisé et qu'il sera déposé ultérieurement compte tenu des nouvelles directives de la Ministre.

10. Frais exigés des parents au PÉI (Document #237) (approbation)

Mme Bérubé présente les frais exigés des parents au PÉI tels que contenus au document #237.

CE-11-12-1046

Il est proposé par Mme Richard que les membres du Conseil d'établissement approuvent les frais exigés des parents au PÉI tels que contenus au document #237.

Approuvée à l'unanimité

11. Critères de sélection des directions d'établissement (document #236) (consultation)

M. Desjardins propose que ce point soit reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

12. Projet éducatif (document #239) (information)

Mme Bérubé présente et explique la planification de l'analyse et de l'élaboration du projet éducatif telle que contenue au document #239.

13. Parole à la représentante du comité de parents

Mme Richard informe le C.É. qu'elle nous reviendra avec de bonnes nouvelles en janvier.

14. Parole aux représentants des élèves

M. Vincent Ménard-Gravel informe le C.É. qu'il a reçu des plaintes car les élèves n'avaient eu que deux jours pour payer les photos. Mme Bérubé ira vérifier avec la direction de la 5^e secondaire.

Les élèves de la 5^e secondaire régulier demandent pourquoi il n'y a plus de sorties. Mme Bérubé informe le C.É. que le taux de participation est très faible. Mme Bérubé transmettra l'information à la direction de la 5^e secondaire.

M. Larouche propose d'apporter des suggestions.

15. Correspondance (Documents #222, #234, #235, #243, #247)

Document #222 : Procès-verbal du CPE du 23 septembre 2011

Document #234 : Procès-verbal du CPE du 12 octobre 2011

Document #235 : Procès-verbal du CPE du 26 octobre 2011

Document #243 : Procès-verbal du CPE du 11 novembre 2011

Document #247 : « Apprendre à entreprendre...à l'école »

16. Nouvelles de l'école (information)

16.1. Remise des bulletins (retour)

Mme Bérubé informe le C.É. qu'en 3^e et 4^e secondaire la participation a été de 48% et qu'en 5^e secondaire, elle a été de 29%.

17. Affaires diverses

17.1. Policier à l'école

Mme Bérubé informe le C.É. qu'un policier préventionniste devrait être en fonction à compter du 13 février.

Mme St-Jean demande de reparler de ce point au prochain C.É.

17.2. Intimidation à l'école

M. Desjardins demande à Mme Bérubé comment ça se passe à notre école suite aux évènements récents parus dans les médias (suicide d'une jeune).

Mme Richard informe le C.É. qu'elle a reçu l'appel d'un élève qui vit de l'intimidation et qu'il voudrait faire partie d'un comité sur l'intimidation.

Mme Bérubé informe le C.É. qu'il y a déjà plusieurs moyens (politique locale sur la violence et l'intimidation, tournées de classes, plan de réussite) mis en place et que chaque individu a la responsabilité de dénoncer et que l'école est responsable de faire les suivis qui s'imposent.

18. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Coulombe propose la levée de la séance à 22 h 45.

Approuvée à l'unanimité

Stéphane Desjardins, président

Nathalie Bérubé, directrice